



Procédure de consultation  
FER No 28-2017

Personne responsable:  
Mme Stéphanie Ruegsegger

Date de réponse:  
31 octobre 2017

## Révision partielle de la loi fédérale sur l'expropriation (LEx)

Notre Fédération a pris connaissance avec intérêt du projet susmentionné, pour lequel vous avez eu l'amabilité de la consulter. Pour rappel, la Fédération des Entreprises Romandes (FER) est composée de 6 membres, représentant des associations économiques et patronales, regroupant plus de 40'000 entreprises en Suisse romande, à l'exception du canton de Vaud. Elle est principalement active dans les domaines des institutions sociales, du marché du travail, de la formation, des conditions cadre générales s'appliquant aux entreprises ou encore du partenariat social. Bien qu'intéressée par la problématique soulevée par la présente consultation, elle et ses membres ne sont pas directement concernés par la matière.

C'est pourquoi elle limitera son commentaire à une appréciation générale et se ralliera, pour le surplus, aux remarques des associations directement concernées, à l'instar de la FRI (Fédération romande immobilière).

D'une manière générale, notre Fédération apporte son soutien à la présente proposition. L'actuelle LEx a près de 90 ans d'âge et il convient de l'adapter aux évolutions inévitablement apportées au cours de ces décennies.

L'harmonisation et la simplification des procédures que permet cette révision sont en particulier à saluer.